

ANIMATEUR JEUNESSE 11 – 17 ANS

Située à 15 km au Sud-Est de Paris, dans le Département du Val de Marne en région Ile de France et compte 18 396 habitants, **Chennevières-sur-Marne** est membre de la Métropole du Grand Paris au sein de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

Surplombant la rive gauche de la Marne, Chennevières s'étend sur 5,3 km² et est bordée à l'Ouest par la Marne. La commune s'inscrit dans le prolongement de la plaine de la Brie.

Animateur jeunesse

Au sein du service jeunesse, sous la responsabilité du responsable périscolaire jeunesse, l'animateur jeunesse aura en charge des missions d'accueil et de sécurité en direction du public jeunesse.

Activités et Missions.

Sous l'autorité du responsable périscolaire jeunesse, conçoit, met en œuvre et évalue un projet pédagogique dans le respect de la réglementation, le projet éducatif municipal. Il contribue à la qualité de l'accueil périscolaire et extrascolaire des jeunes via la gestion d'équipe, la gestion administrative et budgétaire, la gestion des locaux et le développement de la communication s'y affèrent.

Compétences

Compétences et connaissances techniques	Savoirs être
<p>Avoir la connaissance de la réglementation DSDEN et des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Capacité à rechercher l'information</p> <p>Maîtriser les bases de la connaissance Du jeune</p> <p>Aisance avec l'outil informatique et les outils bureautiques</p> <p>Adapter, créer, le cas échéant les outils nécessaires à la bonne gestion de la structure, des équipes et des activités relatives aux fonctions de responsable</p> <p>Concevoir et aménager les espaces d'activités</p> <p>Organiser, préparer, mener et animer des réunions d'équipes</p> <p>Avoir la connaissance et mettre en pratique, le cas échéant, la méthodologie de gestion de conflits et de résolution de problème</p> <p>S'adapter à la situation, aux aléas, aux imprévus et aux différents publics et au contexte</p>	<p>Ponctuel</p> <p>Autonome</p> <p>Sérieux et rigueur</p> <p>Organisé</p> <p>Disponible en cas d'imprévus</p> <p>Travail en équipe</p> <p>Qualités relationnelles</p> <p>Facilitateur</p>
<p>Proposer un cadre de vie adapté et en être garant</p> <p>Réaliser des supports de communication (informations ponctuelles, programme d'activités)</p>	<p>Pédagogue</p> <p>Accueillant et motivé</p> <p>Ecoute et observation</p> <p>Adaptabilité</p> <p>Dynamique</p>

Horaires : Mardi – jeudi – vendredi : 9h 12h 13h30 – 18h30.

Mercredi – samedi : 13h30 – 18h30.

Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels (heures supplémentaires possible)

Permis B souhaité.

Profil du Candidat

Tout public

Agent de Catégorie C – filière animation : animateur

Titulaire ou contractuel.

Moyens Techniques

Lieux de travail : Structure jeunesse

Téléphone portable

Photocopieur

Poste à pourvoir en : décembre 2024

Temps de travail : Temps complet (35h par semaine)

Adresser lettre de motivation et CV à : Monsieur le Maire
Service des Ressources Humaines
14 avenue du Maréchal Leclerc
94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Renseignements auprès de recrutement@chennevieres